

Feux de forêt : Protégez-vous, protégez vos employés et votre entreprise

1

Testez les piles des détecteurs de fumée et de monoxyde de carbone tous les mois. Assurez-vous que les extincteurs soient inspectés régulièrement.

2

Ayez un extincteur à chaque étage. Formez les employés à utiliser les extincteurs de façon appropriée.

3

Suivez les consignes données par les autorités locales. Créez un plan d'évacuation et testez-le régulièrement afin que les employés soient familiers avec le processus. **Ne dérogez pas du plan d'évacuation.**

4

Ayez une trousse de sécurité disponible. Incluez une mallette de transport pour les fournitures appropriées.

5

Assurez-vous d'avoir la liste des numéros de téléphone des employés. En cas d'urgence, il sera possible de communiquer avec eux et de les localiser au besoin.

6

Conservez des lampes de poche sous la main, ainsi que des piles neuves, en cas de panne de courant.

7

Couvrez toutes les ouvertures à l'aide de matériaux incombustibles.

8

Retirez tous les débris organiques de votre toiture, de vos gouttières et de vos terrains.

9

Utilisez des matériaux résistant au feu pour la construction de toitures, revêtements, clôtures et autres éléments. Assurez-vous que tout revêtement est d'une épaisseur d'au moins 12 mm et s'étend du niveau du sol jusqu'à la ligne de toiture.

10

Utilisez du verre trempé à double vitrage. Ayez des clapets coupe-feu ou des pare-étincelles à poser sur les fenêtres et bouches d'aération.

11

Veillez à ce que tous les employés et les véhicules de l'entreprise soient dans un emplacement permettant une évacuation rapide, au besoin.

12

Assurez-vous que les véhicules d'urgence aient accès au site.

13

Conservez tous les matériaux combustibles à au moins 15 m de toute structure.

14

Assurez-vous que les arbres se trouvent à au moins 3 m de tout bâtiment.

15

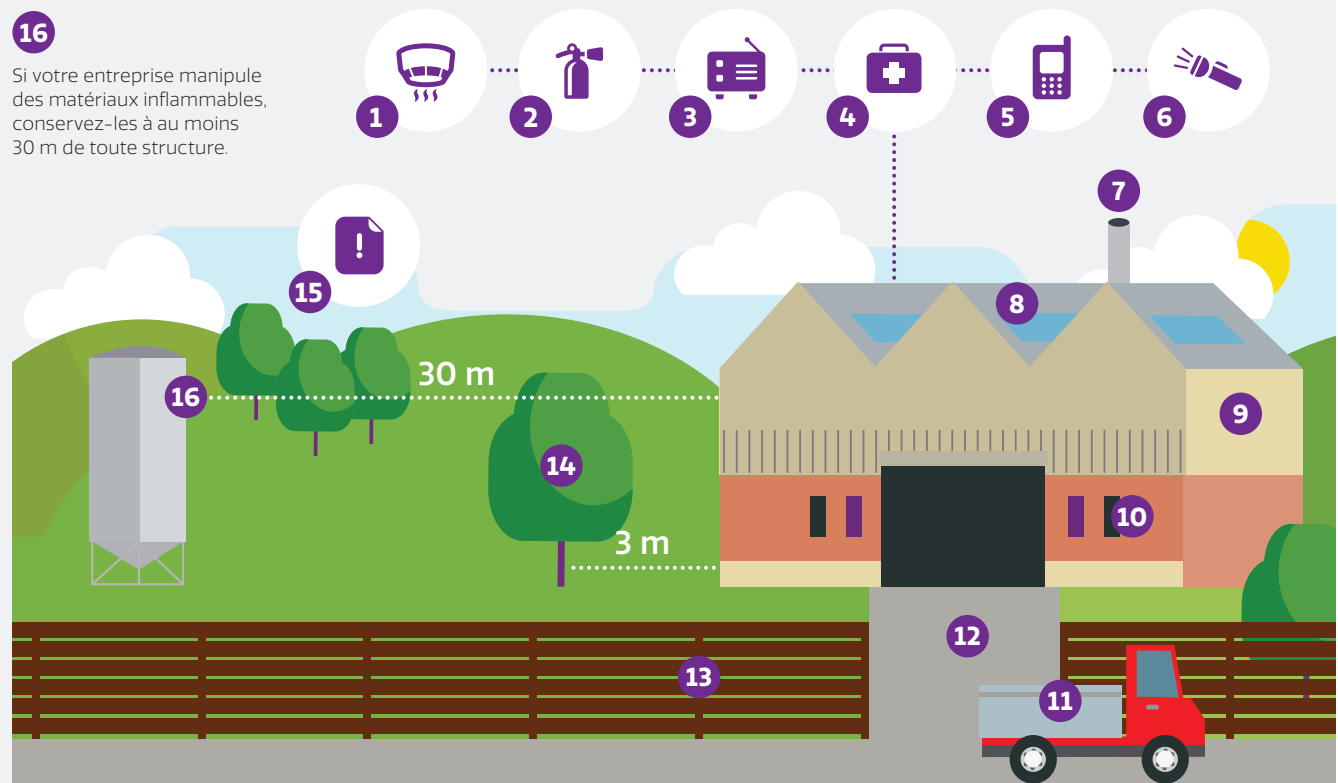
Assurez-vous d'avoir une copie des documents importants à un site alternatif.

16

Si votre entreprise manipule des matériaux inflammables, conservez-les à au moins 30 m de toute structure.

La saison des feux de forêt peut être une période inquiétante. Prendre de simples précautions et planifier à l'avance peuvent vous aider à protéger votre entreprise et à garder vos employés en sécurité.

Pour de plus amples renseignements, communiquez avec votre courtier d'assurance. La RSA est là pour vous aider 24 heures sur 24, 7 jours sur 7.



Si vous êtes titulaire d'une police de la RSA, vous pouvez appeler notre ligne de sinistres directement au 1 800 319-9993.

Si votre entreprise a été endommagée : déclarez un sinistre à votre assureur ou à votre courtier dès que vous pouvez le faire sans danger. Faites un inventaire de ce qui a été perdu ou endommagé. Prenez des photos des biens endommagés. Conservez les reçus des frais de nettoyage engagés (p. ex., location d'un aspirateur de type « Shop-Vac » ou d'un aspirateur industriel, produits de nettoyage, etc.).